

L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail

Employeurs, connaissez vos droits et obligations

L'hygiène et la sécurité font partie intégrante des bonnes conditions de travail.

La protection des salariés face aux risques liés à leur activité incombe en premier lieu à l'employeur.

Mais le législateur pose le principe que la sécurité est l'affaire de tous et y associe les salariés, le Comité d'Hygiène et de Sécurité (quand il existe), l'inspection et la médecine du travail.

Objectifs

Acquérir les connaissances juridiques essentielles sur le thème étudié.

Être capable de prendre la décision adaptée.

Public

Chefs d'entreprise, responsables de la gestion du personnel.

Dispositif

Formation pratique et opérationnelle :

Alternance d'exposés et de cas concrets

Fiches pratiques

Mots clés

Hygiène, Sécurité, Document Unique Évaluation, DUE, Comité d'Hygiène et de Sécurité, CHSCT, Inspection du travail, Médecine du travail

Contenu

Les principes généraux

Les règles applicables

Les obligations du chef d'entreprise

- l'obligation de sécurité
- la tenue d'un Document Unique d'Evaluation (DUE)
- Les responsabilités civile et pénale

Les droits et obligations des salariés

- l'obligation d'alerte
- le droit de retrait

Le contrôle de l'hygiène et de la sécurité

- l'Inspection du Travail : rôle et prérogatives
- le CHSCT : organisation, mission, fonctionnement

La médecine du travail

- son organisation
- le statut et les attributions du médecin du travail
- le contrôle et les sanctions

Équipe pédagogique

Intervenant spécialisé dans le management des compétences et les RH

Validation

Attestation de stage